

Fausto Giudice

TÊTES DE TURCS EN FRANCE



Chapitre 5 sur les harkis
France ingrate :
les camps des oubliés

Préface de Günter Wallraff

LA DECOUVERTE
ENQUÊTES

5

France ingrate : les camps des oubliés *par Michel Roux*

« L'essentiel est, en effet, de grouper ce peuple qui est partout et qui n'est nulle part, l'essentiel est de nous le rendre saisissable. Quand nous le tiendrons, nous pourrons alors faire bien des choses qui nous sont impossibles aujourd'hui et qui nous permettront peut-être de nous emparer de son esprit après nous être emparé de son corps. »

Capitaine Charles RICHARD,

Étude sur l'insurrection de Dahra (1845/1846)

C'était un des hivers les plus froids qu'eût connus ce pays depuis la guerre. Durant tout le trajet, je n'aurai cessé de fumer pour me donner l'illusion de quelque chaleur et oublier cette humidité qui, tel un drap mouillé, pesait sur le crâne, les épaules et le dos.

Bordeaux-Villeneuve-sur-Lot, une centaine de kilomètres sur l'interminable plaine enneigée qui s'étire en bordure de Garonne ; à proximité d'Agen, la route oblique vers le nord-est, pour bientôt gagner la vallée du Lot. À travers les vitres aveuglées par le givre, le moutonnement des collines apparaît sous la forme d'un univers cotonneux, à peine perturbé par les milliers de flocons qui tourbillonnent, affolés, dans le sillage de la voiture. On a du mal à

imaginer, sous l'uniformité grise de la neige, la multiplication à l'infini des champs cultivés qui offriront au printemps l'image presque parfaite de l'opulence agricole. «C'est un paysage aussi beau que l'Italie, écrivait Stendhal, la couleur de la terre, le costume, jusqu'au langage, évoquent les rives de Florence et de Sienne, le Lot-et-Garonne est la Toscane de la France. »

Pour qui descend en mai des terres froides du Massif central vers les sols plus chauds de l'Aquitaine, aux confins des Landes, entre Bordelais et Toulousain, la vallée du Lot et l'Agenais apparaissent comme des pays riches où se croisent les influences de l'Atlantique et de la Méditerranée. De Fumel à Aiguillon, sur 60 kilomètres, ce ne sont que champs maraîchers, vergers de toutes dimensions, champs de tabac, prairies verdoyantes. Ici, le prunier, dont le Villeneuvois est la terre d'élection, règne en maître, occupant 3 000 hectares. Le département fournit au marché français les deux tiers de ses prunes — surtout les « prunes à pruneau » — et 10 20% de ses pêches. Tous les légumes des marchés du Midi y sont présents.

Et pourtant...

Cet air froid qui vous coule le long des oreilles et des joues, ce soleil huileux qui stagne à hauteur du rideau de peupliers et de cyprès, cette cloche qui sonne au loin, cette atmosphère opaque, tout cela s'accorde mieux aux sensations qui saisissent le visiteur à l'entrée du camp de Bias, le camp des oubliés. Ici, au bord du Lot, vivent encore, dans un alignement sinistre de baraquements entre maïs et tournesols, quelques centaines de ces Algériens qu'on désigne toujours sous le nom de harkis.

Il fut tout aussi rigoureux, cet hiver 1962, où commença leur longue occupation des camps, sans eau, sans chauffage, sans électricité.

La neige continue à tomber, s'accumulant sur les toitures en évrîte. Rien ne bouge, rien ne respire. Seuls quelques chiens montent la garde. Suspendu dans le silence, le camp des vaincus de la guerre semble s'être retiré du temps des vivants.

Ce jour-là, je passai mon chemin sans oser pénétrer dans l'enceinte.

El-Nouar = Edouard

Edouard Guenouri avait cru profiter de ce froid qui vidait les rues dès la tombée de la nuit et tenait les gens calfeutrés derrière leurs volets clos. Il ne lui avait fallu que quelques minutes pour parcourir discrètement les deux kilomètres qui séparent le camp du village de Bias, pénétrer dans une maison dont il savait le propriétaire absent pour quelques heures et mettre la main sur le téléviseur couleur qu'il convoitait. Aussi, quel ne fut pas son étonnement de trouver si rapidement les gendarmes à sa porte. Bien sûr, nous avoua-t-il à sa sortie de prison, il savait bien que la trace de ses pas était restée longtemps imprimée sur la neige. Mais il avait sérieusement pensé avoir effacé toute preuve de son larcin en brûlant immédiatement ses baskets !

Cette histoire, parmi tant d'autres anecdotes pitoyables, fait déjà partie de la mémoire collective du camp. Les vieux la transmettent avec des murmures désapprobateurs. Leurs fils la colportent avec ces grands éclats de rire qui expriment si mal un trop plein de rage contenue, lorsqu'ils se retrouvent au pied de la tour de Paris, le rendez-vous des jeunes chômeurs de Villeneuve-sur-Lot.

Lorsque Edouard Guenouri est né à l'hôpital Saint-Cyr de Villeneuve-sur-Lot, Mokhtar, son père, ex-supplétif de l'armée française dans le Constantinois, et Saïda, sa mère, voulurent le prénommer El-Nouar. « Mais lorsque l'infirmière est venue pour la déclaration, elle s'est écriée : "El-Nouar ? On ne sait même pas comment ça s'écrit ! Appelez-le donc Edouard."

« Ce prénom m'a pesé pendant longtemps. J'aurais bien aimé mettre la main sur cette infirmière qui m'avait volé mon vrai prénom. Je me disais alors que lorsque je serais grand, lorsque j'aurais des tunes, j'essaierais de le racheter. Maintenant, l'idée m'en est passée. Ce n'est pas qu'Edouard me plaise, mais ce n'est pas un gros problème. Et

puis, il faudrait que je passe devant le tribunal et que j'argumente. Je serais obligé de leur mentir en leur disant que je veux retourner en Algérie et que là-bas ce prénom m'emmerde. »

La grande soeur d'Edouard s'appelait Anès, un frère Farid. « En arrivant en France, Anès fut enregistrée Agnès, et Farid devint Henry. » Aux objections des parents, on répondit : « Vous êtes en France et si vous ne voulez pas que vos enfants soient victimes du racisme, il vous faut leur donner des prénoms français, il faut qu'ils soient français dès maintenant. » Par la suite, comme la mère ne savait pas faire les papiers, c'est Agnès qui déclara ses petits frères à l'état civil. On lui demanda systématiquement de donner des prénoms français en lui expliquant qu'elle pourrait toujours ajouter, par la suite, un second prénom arabe : «C'est ainsi qu'au dispensaire de Villeneuve-sur-Lot, mes frères Mohamed Liamine, Lahsen et Mansour sont devenus Emile, Marcel et François.

« François ! Tu te rends compte ! Il y a même ici des familles algériennes à qui on a fait mettre au monde des petites France, des Francine, des Francette ou des Française. Quant à ceux qui ont marché dans l'histoire du double prénom, ils ont produit des Charles-Ali, Charles comme de Gaulle et Ali comme le gendre du Prophète ! »

LES AUXILIAIRES ALGÉRIENS DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN ALGÉRIE.

Les harkis proprement dits participaient aux opérations et relevaient de l'autorité militaire. *Harka* signifie « mouvement » en arabe et, par extension, milice recrutée par une autorité locale. Leur formation résulte de l'initiative de l'ethnologue Jean Servier qui, aux premiers jours de la guerre, pour défendre la ville d'Arris, eut l'idée d'utiliser les rivalités entre deux tribus des Aurès, et de s'assurer ainsi des partisans dans celle des Touabas. Malgré une opposition assez nette des autorités militaires, des officiers des affaires indigènes, des spécialistes des questions berbères, souvent venus du Maroc, créèrent, à titre expérimental, des «

compagnies légères » composées essentiellement d'anciens combattants, d'ex-maquisards faits prisonniers au cours d'accrochages, et d'hommes qui avaient rallié les Français pour venger un des leurs, tué par le FLN. Ce n'est qu'en 1957 qu'on vit se développer, sur une échelle assez importante, des unités de harkis. Des caïds tels que le bachaga Boualem — vingt ans d'armée française, responsable du douar des Ben-Boudouanes, député d'Orléans-ville en 1958, et vice-président de l'Assemblée nationale — s'offrirent à lever des unités qui étaient en réalité de petites armées privées.

28 000 en 1957, 66 000 en 1960, les harkis ne représenteront pourtant jamais beaucoup plus du tiers de tous les « Français musulmans » qui combattront aux côtés de l'armée française.

S'ils percevaient une solde, s'ils combattaient, ils ne furent jamais considérés administrativement comme des soldats : « Rattachés à un corps de troupe pour tout ce qui concerne l'encadrement, le contrôle et l'administration de leur personnel », ces supplétifs « restent au contact de leur famille dans leur territoire ». Ce sont — la formule est du bachaga — des « sous-produits de l'armée française » qui cotisent à la Sécurité sociale comme des civils. Leur contrat, d'un mois renouvelable, peut être résilié par mesure disciplinaire sans préavis, ou pour inaptitude physique, sous préavis de huit jours. En fin de contrat, la prime de reclassement s'élève à un mois de salaire par année de service effectif et peut être supprimée sur décision de l'officier commandant le secteur. Quant aux blessures de guerre, elles sont indemnisées — au choix du harki — soit en application de la législation... sur les accidents du travail, soit en application de la réglementation relative à l'indemnisation du terrorisme (Statut du harki, 7 novembre 1961).

Les *mokhaznis*, 17 000 en 1957, 20 000 en 1960, sont rattachés à l'administration civile, auprès des 680 sections administratives spéciales (SAS), créées à l'image des anciens bureaux des affaires indigènes pour encadrer les populations civiles à partir de 1955.

Les *groupes mobiles de sécurité* et les *groupes mobiles de protection rurale* : également affectés au « maintien de l'ordre », ils comptent 8 000 hommes en 1957 et 10 000 en 1960. Ils relèvent aussi de l'autorité civile.

Les *groupes d'autodéfense* : affectés à la protection des villages, ils assuraient des missions de « défense et de protection ». 17 000 « volontaires » en 1957, 60 000 en 1960.

En outre 40 000 soldats, engagés volontaires ou appelés, servaient dans les unités régulières de l'armée française.

Pour les officiers français qui, à peine rentrés d'Algérie, fournissaient le premier encadrement des camps, il fallait avant tout franciser au plus vite les enfants afin d'en faire des éducateurs efficaces, le levier de l'intégration des familles de harkis à la mère patrie. La première scène de cette édifiante histoire se joua dès le débarquement sur le sol français, pour se rejouer des années durant dans les hôpitaux et bureaux d'état civil de la République. La francisation des prénoms, parfois avec l'assentiment des parents, culmine en 1965-1966, pour retomber au début des années soixante-dix. Le prénom traditionnel est redevenu la règle. Les illusions d'assimilation ont été perdues.

Des « sous-produits »

Combien furent-ils, ces soldats perdus, à fuir les représailles réservées en Algérie aux hommes du « mauvais choix » durant l'été et l'automne 1962 ? Nul ne le sait vraiment. Les accords d'Evian avaient prévu de rapatrier 4 230 familles de « Français musulmans ». Il en viendra plusieurs dizaines de milliers. 60 000 déclarations de reconnaissance de la nationalité française furent enregistrées de 1962 à 1967. Ce chiffre correspondant à tous les rapatriés de plus de 18 ans — y compris les femmes et les civils —, on peut considérer qu'en comptant les enfants 80 000 à 100 000 personnes furent débarquées, entre Port-Vendres et Marseille, dans les bagages de l'armée française. Anciens militaires de l'armée française, et surtout anciens supplétifs des harkas (harkis), makhzens (mokhaznis) et groupes mobiles de sécurité (GMS), sans compter les notables et les petits fonctionnaires, caïds et cadis, c'est à cet ensemble que fut appliqué le terme générique de harkis, ce qui ne va pas sans entretenir une certaine confusion. Si on

s'en tient aux seuls combattants, les situations étaient, en effet, très diverses. (Voir encadré plus haut.)

Tous ceux qui parvinrent à traverser la Méditerranée furent regroupés dans un premier temps au camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) près de Perpignan, avant d'être dirigés sur quatre centres de reclassement (Jouques dans les Bouches-du-Rhône, le Larzac dans l'Aveyron, Saint-Maurice l'Ardoise dans le Gard et Bias dans le Lot-et-Garonne).

Le secrétariat d'Etat aux Rapatriés, créé le 24 août 1962, devenu ministère le 11 septembre, est confié à Robert Boulin qui décide de placer les « Français musulmans » sous tutelle d'une section spécialisée du ministère du Travail. Seule une petite minorité sera rapidement recasée : fonctionnaires, civils et militaires de tous rangs, commerçants, membres des professions libérales, propriétaires terriens, anciens notables, etc. Mais la plus grande masse, issue de la paysannerie, analphabète, n'ayant souvent appris que le métier des armes, se verra installée dans le provisoire et divisée, *grosso modo*, en quatre groupes.

Un premier groupe, très réduit, sera reclassé, à titre individuel, dans l'agriculture (Var, Corse et Sud-Ouest). Beaucoup se retrouveront ainsi au service des agriculteurs pieds-noirs qui avaient effectué rapidement la tournée des camps pour y recruter de la main-d'oeuvre.

Un groupe plus important est bientôt réparti dans dix-sept cités de transit (« ensembles urbains érigés d'urgence »), dans le Nord et l'Est en premier lieu, mais aussi à proximité des zones industrielles de Lyon et de Fos.

Un troisième groupe, considéré comme de « seconde catégorie » par l'administration, est transféré dans soixante-quinze hameaux forestiers créés par l'association des anciens officiers SAS, avec des contrats de l'Office national des forêts. Installés dans des villages en ruines des Causses, de l'Ariège, des Maures et de l'Esterel, ces harkis seront employés à l'entretien des forêts ou à l'exploitation du chêne-liège pour le compte des forêts domaniales de l'Etat.

Il reste enfin le groupe des « non-reclassables » : cas sociaux, familles « en difficulté », veufs ou veuves, blessés de guerre, invalides,

éthylques et malades mentaux. Ils resteront tous relégués dans deux camps de regroupement réservés aux malades et considérés comme des centres médico-sociaux sous tutelle du ministère du Travail (au titre de la direction de la Population et des migrations et de la sous-direction des Programmes sociaux en faveur des migrants).

De tous les camps par lesquels transitèrent les harkis, Bias et Saint-Maurice-l'Ardoise furent donc amenés à subsister jusqu'en 1975 et même au-delà, comme on va bientôt le voir.

Saint-Maurice-l'Ardoise est implanté au sommet d'une colline balayée par le mistral qui déferle en rafales violentes du mont Ventoux, à proximité de la bourgade de Saint-Laurent-des-Arbres — Saint-Laurent-des-Arabs, comme on le murmura vite dans la région. Le camp ne comportait que cinq ou six bâtiments en brique édifiés par les Allemands durant la guerre et totalement délabrés. Lorsque 5 000 harkis — au lieu des 300 prévus — arrivèrent au camp durant l'hiver 1962, on créa un immense village de toile et on commença à restaurer le château de Lascour afin d'y installer les services administratifs et les cuisines. Par la suite, on s'employa à construire, en dur, des... mechtas.

Bias, ce sont, sur dix hectares ceints de barbelés, des baraques en fibrociment recouvertes de tôle ondulée ou d'évrite, des douches et des WC communs. On y avait interné en 1940 des Tunisiens accusés d'espionnage au profit de l'Italie, puis en 1942, des résistants arrêtés par Vichy. En 1945, des collaborateurs prirent leur place. Après les militants du FLN arrêtés à partir de 1956, après les membres de l'OAS arrêtés en 1962, ce fut au tour des harkis d'y être « hébergés ». Logement et subsistance leur étaient assurés. Pour le reste, vingt-sept ans plus tard, le provisoire dure encore.

«L'obligation de réserves»

Pourquoi le dispositif « spécifique » d'urgence est-il devenu un régime d'assistanat permanent ? Pourquoi les nouveaux citoyens sont-ils devenus des exclus et les camps de regroupement des ghettos ?

Pourquoi a-t-on laissé, de 1962 à 1989, pourrir une situation qui apparaît aujourd'hui inextricable ?

La plupart des directives officielles ne quitteront jamais les dossiers des fonctionnaires chargés de les mettre en oeuvre : quotas de logement, HLM réservées aux « Français musulmans », rattrapage scolaire pour les enfants, orientation et formation professionnelles pour les chômeurs, etc.

Jusqu'au milieu des années soixante-dix, on ne peut invoquer l'absence de moyens financiers. La France vivait alors ses « trente glorieuses » et le problème de l'emploi pouvait être aisément résolu dans ce contexte de forte croissance. Preuve en est qu'elle parvient à intégrer sans difficultés majeures un million de pieds-noirs.

C'est la volonté politique des gouvernements successifs qui est en cause, dès 1962 et au plus haut niveau.

Pendant toute la durée de la guerre d'Algérie, une bonne partie de l'administration et de l'armée ne s'était guère montrée favorable à la constitution de « troupes musulmanes », même durant les années 1959-1960 qui sont la grande période de recrutement. La tiédeur dont elles firent preuve à l'égard des supplétifs, qu'on refusa souvent de doter d'armes automatiques, était motivée par la méfiance : comment distinguer, parmi ces paysans du bled, ceux qui soutenaient le FLN ?

Après le cessez-le-feu du 19 mars 1962, alors que l'OAS se déchaîne, un détachement de cette organisation, sous le commandement du colonel Gardes, avait essayé de s'implanter dans l'Ouarsenis, près d'Orléansville, en espérant obtenir l'appui d'unités dissidentes de l'armée et des harkis du bachaga Boualem. Il ne faut donc pas s'étonner que, dans un contexte marqué par l'issue chaotique de la guerre, l'incroyable désordre dans lequel s'opérait le retour massif des Européens d'Algérie, les assassinats, les règlements de comptes, les tentatives avortées (tel l'attentat contre de Gaulle au Petit-Clamart, en août 1962) et le procès des chefs de l'OAS, le gouvernement n'envisageât pas sans craintes l'introduction en France de groupes de supplétifs dont il appréhendait qu'ils puissent se mettre au service de l'OAS.

16 mai 1962, télégramme : «Ministre d'Etat Louis Joxe demande à haut-commissaire rappeler que toutes initiatives individuelles tendant à installation métropole Français Musulmans sont strictement interdites. En avisant d'urgence tous chefs SAS et commandants d'unité. Signé : Louis JOXE. »

Automne 1962, note personnelle du général Ailleret : «Je vous demande d'inciter vos cadres à n'accorder asile que dans des cas exceptionnels [...]. Le nombre des Musulmans hébergés dans nos camps d'Algérie s'accroît régulièrement. Il dépasse actuellement 6 000 malgré les 1 300 départs en France au cours des mois de septembre et d'octobre. [...] Le ministre m'a [...] fait savoir que les possibilités d'absorption de la métropole en hiver seraient, après ces premiers départs, largement saturées. [...] Il est nécessaire que le courant des Musulmans menacés qui alimente régulièrement nos camps, à raison de 20 par jour, soit interrompu [...]»

Mars 1963, directive de Louis Joxe : « Les supplétifs débarqués en métropole en dehors du plan général de rapatriement seront, en principe, renvoyés en Algérie. Je n'ignore pas que ce renvoi peut être interprété par les propagandistes de la sédition comme un refus d'assurer l'avenir de ceux qui nous sont restés fidèles. Il conviendra donc d'éviter de donner la moindre publicité à cette mesure. »

En cause, également, les réticences des élus locaux, l'inertie d'une administration peu préparée à prendre en charge l'accueil sur le territoire français de cette communauté. Dès les premières formalités, les obstacles surgissaient. Une loi avait bien été votée à propos des options de nationalité française, mais pas les décrets d'application. Pour percevoir la subvention dite « d'installation », il fallait justifier d'un certificat de nationalité française et d'un certificat de travail. Sans cette subvention, il n'était pas aisé de se mettre en quête d'un emploi.

Pour toutes ces raisons, l'introduction des harkis en France, ainsi que leur encadrement et leur contrôle ultérieurs, sont dus avant tout aux initiatives personnelles d'anciens officiers ou de militaires d'active ne se résignant pas à abandonner ceux dont ils avaient eu le commandement. Ainsi les fusiliers marins de Nemours embarquent tous leurs harkis avec

les familles — 600 personnes au total. C'est ainsi que le premier commandant du camp de Saint-Maurice-l'Ardoise se trouve être un ancien commandant de tabors marocains. Mais ce sont surtout les anciens de la SAS qui se mobilisèrent et contribuèrent ainsi à imposer aux « Français musulmans rapatriés » ces formes de regroupement et ce système de gestion des populations qui évoquent tant les regroupements de populations imposés en Algérie durant la guerre.

Bias, Rivesaltes, Saint-Maurice-l'Ardoise : à quelques détails près, tous les camps dans lesquels furent regroupés les harkis se ressemblent. De même qu'ils ressemblent aux villages de regroupement où le quart de la population algérienne avait été déplacé en 1960. De même, enfin, qu'à un siècle de distance ils ressemblent aux premiers villages de colonisation établis après la conquête. Que l'on considère l'Algérie de 1830, l'Algérie de 1954-1962 ou cette partie des Algériens que ramena l'armée française pour l'établir en France, la réorganisation de l'espace habité et la mise en tutelle paternaliste des populations furent saisies comme un moyen décisif de faire table rase du passé, en imposant un mode d'existence radicalement différent, en même temps que d'imprimer sur le sol, à travers la constitution de réserves, la marque de la prise de possession non seulement des corps, mais aussi des esprits.

Délaissés par une droite qui les cantonna dans un oubli quasi total, d'abord par méfiance, puis parce que cette clochardisation collective contrôlée facilitait les manipulations (les enfants de Bias n'ont pas oublié les distributions de charbon, de vivres et de vêtements à la veille des élections, ceux de Saint-Maurice-l'Ardoise se souviennent des cars de ramassage qui transportaient leurs parents au bureau de vote, les laissant rentrer à pied, dès lors qu'ils avaient « bien voté »), ils le furent aussi par la gauche qui les tenait pour un peu trop compromettants.

Compromis aux yeux de leur pays natal, pour qui ils sont des renégats et des collabos, ils le sont aussi ici, où ils sont avant tout des « bougnoules ».

Oubliés de l'histoire, les harkis le sont aussi des livres où elle s'écrit. Officiellement, le service historique de l'armée de terre « ne possède aucune archive » concernant les supplétifs incorporés en Algérie.

Trop vieux

Légèrement voûté, les avant-bras posés bien à plat sur la toile cirée de la table de la salle de séjour, Saïd Beladjal, harki de 1957 à 1962 au 23e régiment d'infanterie de marine et manoeuvre dans le bâtiment depuis dix-sept ans, ouvre la boîte métallique qui enferme le stock de cigarettes roulées qu'il s'est préparé pour la journée. C'est sa façon de restreindre sa consommation de tabac.

Hafida, son épouse, sert le café, tandis que, du canapé voisin, monte déjà la rumeur chamaillieuse d'une dispute imminente entre Jamila et Fatima, les deux cadettes.

Said est las. À 56 ans, les déménagements, il connaît bien : plus de dix en vingt ans, avant d'arriver dans cette périphérie de Villeneuve-sur-Lot aux maisonnettes modestes, construites par leurs habitants à partir des années cinquante. Pourtant, il songe de nouveau à quitter le pays : «D'ici trois ans, je m'en vais, j'ai les nerfs. Tout le monde en fait des conneries, les Français comme les Arabes, mais dès qu'il y en a une de faite, c'est aux Arabes qu'on pense d'abord ! Nous, on a été les premiers dans la guerre et aujourd'hui on est les premiers dans la merde. Quand les Allemands sont venus ici en 14-18, puis en 39-45, on vous a aidés à les chasser, et si demain il y avait la guerre, vous seriez les premiers à faire monter mes fils au front. Je vais partir; aujourd'hui, on vit tranquille mais il faut penser à demain. S'il y a la guerre, j'aurai quatre fils de moins. Alors, je prends mes gars et je m'en vais, je quitte la France. Et en partant, je dirai "Merci pour les promesses" et c'est tout... on a rendu service, très bien, merci, et c'est tout... La France a disparu, eh oui, mon vieux... qu'est-ce que tu veux ! ... »

Partir, mais où ? «Au Canada », crie Jamila, « en Espagne », fait écho Fatima. Les aînés se taisent, las d'un discours qui revient régulièrement depuis quelques mois dans la bouche du père.

Où partir? Pour Said, la question n'a aucune espèce d'importance. «Tu es trop vieux, dit Hafida, trop vieux pour le travail et trop vieux pour la guerre. » Mais elle aussi avoue avoir parfois songé au départ, il y a quelques années, lors de la seconde incarcération de Philippe, leur aîné ;

pour qu'à sa sortie de prison il ne renoue pas avec les « mauvaises fréquentations » qui, selon elle, étaient à l'origine des délits de son fils.

Saïd sait bien qu'il est trop vieux, ses tempes commencent à blanchir. « Les soucis... » Il raconte même qu'un soir où, tout seul dans la salle de séjour, il s'était laissé aller, fatigué, préoccupé de l'avenir de ses fils, à se prendre la tête entre les mains, il lui était alors venu des cheveux blancs, là où ses mains avaient laissé une empreinte. Depuis, il fait attention...

Trop vieux pour travailler ? « Pourquoi nous garde-t-on, alors que les jeunes sont au chômage ? J'en ai parlé à mon patron. Il m'a répondu que j'étais plus jeune que lui qui continuait pourtant à travailler. »

Et puis, il y a la maison, construite en 1979, pierre après pierre, tous les soirs de sept à dix, une fois terminée la journée de travail, juste le temps de prendre un café. Une grande maison pour que les enfants ne soient plus jamais malheureux, oublie le taudis de la « place des Cars », les appartements surpeuplés de la cité Badèche ou de la route de Fumel. « On n'aimait pas beaucoup louer aux Arabes », et c'est Philippe qui avait déclaré, un jour : « Mieux vaut une vieille maison qui soit à nous qu'une neuve qui ne nous appartienne pas. » Finalement, elle sera neuve et leur appartiendra... un jour... quand les traites seront payées.

Partir, déménager une fois encore, fuir et renouer ainsi avec cette longue errance qui, depuis près de vingt ans fut le mode d'existence d'une communauté disséminée petit à petit sur l'ensemble du territoire, de camp en camp, de cité de transit en cité de transit ?

À quoi bon avoir fui ces camps dont les noms jalonnent l'enfance et l'adolescence des siens, si c'est pour fuir de nouveau et retrouver, à l'automne de sa vie, le nomadisme au bout du chemin ?

Saïd Beladjal allait sur ses 30 ans lorsque la petite maison et la terre qu'il tenait de ses parents furent incendiées par l'armée française. « J'habitais un douar dans la montagne, les gens du FLN venaient et mangeaient, les armes à la main. Après, les Français venaient et tuaient certains d'entre nous en représailles. Lorsque le FLN revenait, il nous reprochait d'avoir accueilli l'armée française. Ils nous condamnaient, mais, eux qui avaient les armes, où étaient-ils quand les Français étaient

là ? Finalement, ce sont les Français qui ont brûlé nos gourbis et nous ont obligés à nous replier sur le village. Là, avec tous ceux des autres douars, nous avons été rassemblés près du réservoir d'eau et embarqués vers les centres de colonisation de la Mitidja » (BouMedja, Meurad, Hammam, Righa, Bourkika, Marengo, etc.).

Privé des repères qui étaient les siens au sein de son douar, abandonné à l'oisiveté, aux occupations de fortune, dépossédé de toute maîtrise sur son destin, Saïd Beladjal, parqué à Meurad, fut rapidement transformé en sous-prolétaire résigné à une existence de parasite. Il tente bien, quelque temps, de se maintenir à la terre en travaillant pour un colon. Mais, lorsque le travail vient à manquer, il se laisse happer par la machine à fabriquer les harkis. En 1957, en compagnie d'Ahmed, son frère, il est incorporé à la harka du 23e RIMA... « Si on n'y rentrait pas, on crevait... »

Cinq ans plus tard, un bateau le déposait à Port-Vendres *via* l'Espagne. On était en novembre 1962, et il faisait déjà très froid.

«Ceux du 19 mars »

« J'étais encore à la caserne au moment du référendum du 1er juillet 1962 ; la question posée était : "Voulez-vous que l'Algérie devienne un État indépendant, coopérant avec la France, dans les conditions définies par la déclaration du 19 mars 1962 ?" »

« À la caserne, on nous a montré les bulletins de vote en nous disant de voter "oui" et de rapporter le "non". Nos femmes ont voté de la même manière. Le 3 juillet, l'indépendance était proclamée. Les officiers nous ont rassemblés et nous ont dit qu'on avait quatre mois pour décider si on voulait partir ou rester. Puis, nous avons été démobilisés et nous sommes rentrés au village.

« Beaucoup de harkis souhaitaient rester. Hafida ne voulait pas partir et laisser son père. Quand les repréailles ont commencé, on a dû fuir. Mon frère et mon beau-frère ont failli être tués, alors on est allés se réfugier dans le camp qui abritait les soldats français. On y est resté trois mois, de septembre à novembre 1962. Les premiers jours ont été

durs ; il n'y avait rien à manger, vraiment rien. Et puis, les familles venaient à la porte du camp pour demander aux fuyards de rentrer au village. Certains d'entre nous n'ont pas supporté l'attente ; ils ont quitté le camp et ont été exécutés par "ceux du 19 mars".

J'aurais accepté les représailles de la part des *djounouds* [les maquisards] mais pas de la part de "ceux du 19 mars" [les ralliés de la dernière heure].

« Finalement, on s'est embarqués pour la France. Vingt-quatre heures de mer, nous étions malades ; on savait qu'on avait tout perdu, on avait peur. De Port-Vendres, on nous a conduits à Rivesaltes où nous avons passé vingt jours sous une tente, à attendre... attendre le ravitaillement qu'on nous donnait tous les soirs, attendre qu'on nous sorte de là...

« Le 20 novembre, on nous a distribué des vêtements, un pantalon AFN, un maillot de corps, un caleçon court, un chèche et une djellaba pour moi, un manteau, deux robes, une veste et une jupe pour Hafida. C'est seulement en janvier 1963 que nous avons été transférés dans une baraque ; et là, de nouveau l'attente... On ne pouvait quitter le camp que lorsqu'on avait un boulot.

« C'est un pied-noir que nous avons connu en Algérie — mon frère et moi — qui nous a sortis de là. Il a signé pour nous et deux jours plus tard un camion nous emmenait à la gare. Nous sommes allés à Toulouse et ensuite sur le domaine du pied-noir. Notre logement était dégueulasse. Normalement, une assistante sociale aurait dû venir l'inspecter ; mais nous ne l'avons jamais vue. Et puis, si ça ne nous plaisait pas, on pouvait toujours revenir à Rivesaltes. On nous avait dit que nous avions droit à trois tentatives de sortie du camp. On y est resté huit mois, d'octobre 1963 mai 1964. En juin, ayant appris par un parent qu'une maisonnette était à louer à Casseneuil, près de Villeneuve-sur-Lot, on a déménagé de nouveau. »

Des déménagements, il y en aura sept dans les quatorze années qui vont suivre et qui marqueront l'enfance puis l'adolescence de ses enfants. Pas plus de deux ans au même endroit, en moyenne : Casseneuil, tout d'abord, manoeuvre dans une conserverie (1964-1965). Puis, Miramont-de-Guyenne, manoeuvre dans une usine de bois (1965-

1966) ; Buzet-sur-Baïse, manœuvre à la Compagnie des eaux (1966-1968) ; Sainte-Livrade, le chômage. Villeneuve, enfin, en 1969: «On y est venus pour l'école, mais rien que dans cette ville, nous avons changé quatre fois de domicile, les gosses quatre fois d'école, et moi, trois fois d'emploi, dans le bâtiment cette fois, comme manœuvre. On avait pensé que dans une grande ville, il y aurait du travail. Mais ce n'est pas vrai, il n'y a rien pour les jeunes. »

Au terme d'une trajectoire qui le vit s'échapper du camp de Rivesaltes, Said Beladjal vint échouer aux portes du camp de Bias pour y voir ses enfants partager le sort de ceux qui y restèrent enfermés durant quinze ans.

Quand on est « français musulman », il ne suffit pas de fuir les camps pour échapper au destin des «hébergés».

«Arabes» et «Chinois»

« Lot-et-Garonne, terre d'accueil », c'est le slogan affiché sur les panneaux routiers que purent voir tous ceux qui, de 1956 à 1963, entrèrent dans les « centres d'accueil » de Bias et de Sainte-Livrade.

Sainte-Livrade, chef-lieu de canton, 6 016 habitants en 1980, 9 kilomètres à l'ouest de Villeneuve-sur-Lot.

Bias, 2 622 habitants, 4 km au nord-ouest de Villeneuve.

Les harkis ne furent pas les premiers à venir échouer sur les berges du Lot. Ils y furent précédés par des «Français d'Indochine », des Indochinois ayant opté pour la nationalité française. En vingt ans, à partir de 1956, près de 3 000 Vietnamiens séjournèrent au CARI de Sainte-Livrade (camp d'accueil des réfugiés d'Indochine).

Le camp était affecté depuis 1961 aux hommes invalides, malades, âgés ; femmes seules avec enfants. Les « non-reclassables ». Débarquées à Marseille, les familles furent accueillies dans un centre de transit installé dans une colonie de vacances de l'armée au Canet-des-Maures, près de Nice. Elles furent ensuite dirigées vers des camps temporaires : Le Vigean, dans la Vienne, Noyeant-sur-Allier (dans d'anciens corons de mines), Bergerac (dans d'anciens locaux de la

poudrerie), Bias, et enfin Sainte-Livrade. Entre 1956 et 1961, toutes celles dont le chef pouvait assurer la subsistance quittèrent les centres d'accueil. A partir de 1961, les rapatriés séjournant dans différents camps furent regroupés à Sainte-Livrade. Le CARI était, dès l'année suivante, progressivement transformé en centre d'accueil définitif destiné à toutes les familles indochinoises désormais considérées comme « incapables de s'intégrer ».

Le CARI se trouve à 2 kilomètres du bourg ; il fut prêté par la 3e région aérienne au ministère des Affaires sociales, à l'exception de quatre bâtiments alloués à la municipalité de Sainte-Livrade qui les mit à la disposition de ses administrés les plus démunis. Cette partie du camp est toujours appelée « camp espagnol », depuis qu'elle servit à héberger des réfugiés politiques espagnols.

Entouré de vergers et de champs de haricots, le « camp des Chinois », comme on dit ici, abritait encore, vingt ans après Dien Bien Phu, plus de 500 personnes : Vietnamiens, Laotiens, Cambodgiens, gens de Pondichéry, de la Guyane, de Madagascar.

Derrière les haies de cyprès qui la cachent au regard des autres, une partie de la mosaïque des anciennes possessions françaises se trouve ici reconstituée. Une population sous tutelle de l'administration française, représentée sur place par le directeur du centre — un militaire comme il se doit —, qui perçoit les secours et les distribue aux « hébergés ». Logée, chauffée, éclairée gratuitement, percevant les allocations familiales (six enfants par famille en moyenne), les allocations d'invalidité, de vieillesse, de subsistance... cette population inactive vivait, fin 1973, avec 250 à 300 francs par mois et par personne.

La région, à vocation agricole, offrant très peu de débouchés (une conserverie au village, un atelier de chaussures sur le camp), seul le travail saisonnier dans les champs ou dans les conserveries permet aux mères de famille d'arrondir leur budget. Tutelle, absence de débouchés locaux sur le plan de l'emploi : les seules expériences de vie qui sont offertes aux jeunes sont marquées par des modèles de dépendance. Le passé comme la situation présente valorisent un régime d'assistanat transmis de père en fils, ou plutôt de mère en fils.

Les « Français d'Indochine » inaugurèrent à la fois le lieu et le régime que les « Français musulmans » allaient connaître sept ans plus tard. Mêmes cyprès, mêmes alignements de baraques séparées par des rues tirées au cordeau, dérisoirement baptisées, dans cette enceinte grillagée, de noms de fleurs. A Bias, le djebel a fait place au labyrinthe de l'architecture militaire.

Combien furent-ils, ces hébergés», «non reclassables », à peupler ce lieu, à titre absolument gratuit ? Près de 1 200 en 1963, au moment du plus grand afflux. Nouvel arrivage en 1968: d'anciens supplétifs élargis des camps d'internement de la jeune république algérienne. Dix ans après son ouverture, le camp compte encore 95 familles, soit 690 personnes, dont 440 ont moins de 20 ans (75 sont scolarisées en maternelle, 110 en primaire, dans les écoles du camp, 92 le sont dans les CES de Villeneuve-sur-Lot).

A la même époque, Saint-Maurice-l'Ardoise « héberge » près de 750 personnes, dont 500 ont moins de 20 ans.

Boulevard des Jonquilles

La peinture des volets et des portes n'en finit pas de s'écailler ; la mousse encombre les toitures, obstrue les gouttières. Plus que jamais, ce dimanche de juin 1985, le camp de Bias présente au visiteur un visage de moribond.

Quelques vieux sont accroupis à l'ombre d'un peuplier, quelques adolescents circulent à vélo, sans but, le long des allées. Des dizaines de chiens rôdent autour des baraques, sommeillent à l'ombre des appentis, aboient et galopent parmi les herbes folles qui envahissent l'ancien terrain de football.

Boulevard des Jonquilles, le baraquement est blanchi à la chaux. Trouant les vestiges de ce qui fut une pelouse, deux rangées de topinambours encadrent le passage cimenté qui relie la rue au seuil du logement qu'occupe Hocine Abeche. Un mulot, réveillé par le bruit de nos pas, le traverse à toute allure pour plonger et disparaître dans l'herbe à l'abri d'un acacia.

«*Chouf le mulot !* crie Hocine... je ne vous fais pas rentrer chez moi, c'est le bordel. »

Il est 19 heures. Dans les jardins, des hommes retournent la terre, bêchent, creusent. À leurs pieds, ici et là, en bordure des allées, à demi basculées dans le fossé, des carcasses de machines à laver : « Tu connais la formule, là où il y a des Arabes, il y a du pétrole, alors ils creusent ! » Hocine éclate de rire puis redevient sérieux : « C'est à cause de l'eau. Avant, elle était gratuite, maintenant, on doit la payer. Dans un premier temps, on est allés se servir au ruisseau, mais l'eau n'y était pas vraiment potable. Un jour, l'un d'entre nous a creusé ; il a atteint la nappe phréatique. Depuis, tout le monde s'y est mis. Ils s'imaginent que les moteurs des machines à laver suffiront pour pomper. »

Aït Chalal nous a rejoints : « Bias finira par s'affaisser, ce qui confirmera la prédiction des vieux qui disaient l'autre jour que, depuis le temps, les quatre piliers sur lesquels repose la Terre devaient être sacrément rouillés.

— Quatre piliers? Mon oncle m'a toujours dit qu'elle était posée sur les cornes d'un taureau ! »

A 30 ans passés, Hocine se rappelle le jour où les Américains se sont posés sur la Lune : «J'étais incrusté devant la télé, fasciné par Armstrong marchant sur la Lune. Mon oncle ne la regardait que d'un œil, de l'autre, il surveillait mes réactions. Il devait se dire : ça y est, ils ont fini par lui prendre la tête et il va devenir fou. Alors il s'est levé, il a éteint la télévision, m'a regardé droit dans les yeux et a déclaré : "Ils te racontent des histoires ; en vérité, c'est dans le désert qu'ils se sont posés, là où personne ne peut les voir."

La chaleur est encore écrasante et nous décidons finalement d'entrer chez Hocine. Le couloir est imprégné d'une lourde odeur de tabac froid, sur une table, un pain, des bières éventées, un melon d'eau entamé. Combien de fois Hocine n'a-t-il pas tenté d'abandonner cette baraque, de quitter Bias pour aller chercher du travail en ville ? Agen d'abord, puis Lyon, où il a de la famille, Paris enfin. Chaque fois, ce fut l'échec et le retour au camp.

Mais il n'est pas résigné, il repartira: «Les jeunes de 20-30 ans n'ont rien à faire au camp, et pourtant, il y a bien ici de quoi former deux équipes de foot. Si ça ne tenait qu'à moi, je foudrais ces jeunes dehors.

« Pour les vieux, c'est foutu, ils sont ignorants, ils n'ont rien compris. Ils ont vécu ici, ils mourront ici. D'ailleurs, certains ont déjà construit leur caveau dans le cimetière de Bias. Ce n'est pas pour rien qu'on les considère comme du bétail électoral. Autrefois, c'était Mme Durnet, la femme du sous-directeur et secrétaire du directeur du camp, qui plaçait le "bon" bulletin dans l'enveloppe quand ils les recevaient par la poste. Aujourd'hui, Le Pen viendrait ici pour leur réaffirmer qu'ils sont français, ça leur suffirait et ils voteraient pour lui !

« Pour les jeunes, par contre, rien n'est perdu » et Hocine ne supporte plus qu'une partie d'entre eux, à l'approche de la trentaine, vivent encore aux crochets de leur mère, quémandant argent de poche et cigarettes. « Ils ne savent même pas ce qu'est l'ANPE ! » Il s'insurge : « Leur mère ne sera pas toujours là. » Hocine refuse d'être à la charge de sa tante, aussi a-t-il quitté le pavillon qu'elle occupe et traversé l'allée pour venir s'installer ici, en célibataire.

Et ses parents ? Il retrouve pour les évoquer les mêmes mots, les mêmes gestes que Saïd Beladjal, dont pourtant plus de vingt ans le séparent. Lui aussi sait demeurer assis des heures à ressasser, à parler du père fusillé à Alger, de la mère « prisonnière à Blida », puis portée disparue.

Il raconte son adolescence au camp : «J'avais été recueilli par ma tante. Malgré ses huit gosses, elle travaillait dans les champs. Mon oncle étant invalide, il touchait une pension. Comme la plupart des harkis du camp, grands blessés ou malades atteints de troubles psychiques, il restait toute la journée au camp, inactif. De toute façon, rares sont les hommes et les femmes qui auraient pu trouver du travail dans la région. Quelques-uns sont employés aux conserveries des communes voisines — Casseneuil ou Sainte-Livrade — ou bien chez les cultivateurs, parfois des pieds-noirs.

« Au total, peu de femmes travaillent régulièrement, les emplois saisonniers dominent. Il en va de même pour les gosses : à partir de 10-

11 ans, on commençait, dès le mois de juillet, à chercher du boulot dans la campagne (ramassage des prunes, des tomates, des fraises). Le camp servait de réservoir de main-d'oeuvre saisonnière pour les agriculteurs de la région et pour l'industrie agro-alimentaire.

« Quand Mammouth s'est installé sur la commune, le maire de Bias nous a promis d'y réserver des emplois pour "ceux du camp". Résultat : une seule embauche. Tout le monde, ici, vit donc de pensions, d'allocations de toutes sortes, familiales en premier lieu.

« Il y a sans doute eu bien des abus, les gens ne savaient pas lire les mandats que l'administration recevait en leur nom. Ils ont toujours eu le sentiment qu'on les volait. Tout se payait : Mme Durnet n'avait pas besoin de faire ses courses : quand on y allait pour un papier, on lui donnait un gigot en échange !

Le directeur du camp, Bouchet, ancien officier de la SAS en Algérie, était assisté d'une quinzaine de fonctionnaires mais aussi de quelques collaborateurs arabes particulièrement zélés. L'un d'entre eux, Ahmed ben Laïchi, est toujours l'homme le plus craint et le plus haï de Bias. Homme à tout faire, portier, concierge, facteur — mais aussi lecteur du courrier —, standardiste, il sait tout, il voit tout. Les PTT avaient refusé d'installer une cabine sur le camp, « par peur des dégradations ». Pour téléphoner à un habitant du camp, il fallait appeler la mairie, qui transmettait la communication à Ben Laïchi qui venait finalement le chercher. On murmure ici qu'il est parvenu à extorquer un million d'anciens francs à une famille, sous prétexte de l'aider à rapatrier clandestinement des fonds en Algérie, « pour les enfants restés au bled ».

Avec le boucher du camp et celui que Bias a surnommé le « privilégié », Tayeb Alounes — il « fait le taxi » et milite au RPR —, Ahmed ben Laïchi composent un singulier trio de petits notables, au sujet desquels les langues ne se délieront sans doute qu'après la mort des protagonistes. Harkis chargés de contrôler des harkis, ils n'étaient pourtant que le rouage « indigène » du dispositif d'encadrement de la population de Bias.

Hocine évoque ce que fut la vie quotidienne sur le camp jusqu'en 1975 : l'électricité et l'eau étaient gratuites mais rationnées : « Je me souviens d'avoir fait mes devoirs à la lueur des bougies. Le couvre-feu était à 10 heures : le gardien coupait alors l'électricité. Sauf, bien entendu, dans les bâtiments des Européens. *Walou* pour les frigos, *walou* pour la télé. De toute façon, ceux qui en avaient une n'avaient pas le droit de poser l'antenne sur le toit. Il n'y avait pas d'eau chaude dans les baraques, les toilettes étaient à l'extérieur, quant aux douches — douze pour le camp entier — leur utilisation était réglementée militairement : les hommes se lavaient le samedi, les femmes le dimanche.

L'école elle-même était à l'intérieur du camp : quatorze classes ; on était entre Arabes. Nous avions presque tous deux ou trois ans de retard. Même ceux d'entre nous qui avaient pu acquérir une formation professionnelle suffisante, étaient perdus dès qu'on les envoyait travailler à Paris, Lyon ou Marseille. La vie dans ce ghetto ne nous a pas préparés à affronter l'existence dans une grande ville. Voilà pourquoi la majorité d'entre nous sont revenus vivre à Bias, auprès de leurs parents. »

Même les soins médicaux étaient et sont toujours dispensés dans l'enceinte du camp. Les contacts extérieurs étaient réglementés, le portail verrouillé dès l'heure du couvre-feu : « Nous devons signaler les absences, quand on allait au marché, ou bien quand les gosses partaient en colonie de vacance. Les visiteurs devaient laisser leur carte d'identité au bureau. »

« Et pas question de manifester notre mécontentement. Pour les adultes, le séjour en hôpital psychiatrique était brandi comme une menace, une punition. Quant aux adolescents, c'était le placement en foyer à la moindre incartade, quand ce n'était pas l'envoi à Moumours, à Montaut ou à Gelos, trois établissements créés dans les Pyrénées par la générale Massu dans le but de faire rentrer dans le rang les fils de harkis qui se révélaient trop imperméables aux méthodes d'embrigadement qu'avaient supportées leurs pères... et ils étaient nombreux.

« On a été parqués, on a fait de nous des inadaptés, de perpétuels assistés, vivant sous tutelle administrative. Pauvreté, inactivité, quasi-analphabétisme. Nous crevions à petit feu. »

Tous les ingrédients susceptibles de faire naître une révolte se trouvaient ainsi réunis : elle éclatera en 1975 et fait aujourd'hui partie, elle aussi, de la mémoire du camp.

L'été des dupes

« L'année 1975 fut importante pour nous, raconte Hocine. Nous étions des dizaines de familles, avec une ribambelle de gamins. Ce printemps-là, à l'occasion d'une visite de M'hamed Laradji, président de la CFMRAA (Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie et de leurs amis), nous, les jeunes du camp, nous sommes révoltés. En mai d'abord, puis de nouveau en juin, nous avons assailli les locaux des administrateurs du camp.

« Manifestations, occupations, incendies de bâtiments, l'action a culminé avec l'enlèvement de Djelloul Belfadel, responsable de l'amicale des Algériens et membre du FLN. Nous avons fait déplacer 500 CRS, des half-tracks, un hélicoptère, un préfet et même le ministre de l'Intérieur. Les Lot-et-Garonnais se souviendront longtemps de notre émeute. »

Cette version de la révolte est celle que colportent les hommes de 30 à 40 ans ; les plus jeunes n'ont gardé en mémoire que quelques images éparses : le grondement de l'hélicoptère surveillant le camp, les perquisitions et la recherche de ces armes qui passaient des baraques aux apprentis et des apprentis aux baraques, à mesure que progressaient les CRS : « Ils faisaient du porte à porte. Nos parents, qui avaient eu la permission d'aller au ravitaillement, nous avaient demandé de n'ouvrir à personne. Nos vieux étaient contre la grève, ils ne comprenaient pas pourquoi des gens se révoltaient alors qu'on était si tranquilles sur ce camp... "Ils ne savent pas ce qu'ils font, disaient ses parents à Aïcha, la nièce de Hocine. On leur a dit de se réveiller, alors ils se réveillent ! Ce sont des moutons." »

Les gosses ont vécu ces événements comme un grand jeu, une aventure rompant enfin la monotonie des mois d'été à Bias : « Les CRS avaient besoin d'aspirine, aguichés qu'ils étaient par toutes ces filles qui se pavanaient devant eux, vêtues de robes légères. En fait, elles cherchaient à les attirer derrière les baraques où les attendaient pères et frères armés de gourdins. »

En vérité, la petite chronique du camp ne nous révèle pas grand-chose de ce que fut cet été 1975: les réticences des vieux, l'enthousiasme des jeunes, les anecdotes des enfants... C'est ailleurs qu'on doit chercher le fin mot de l'histoire de cette émeute qu'ils ont eu l'impression de maîtriser de bout en bout, alors qu'une fois de plus, ils en étaient les dupes.

En 1975, la phase gaullienne de la Ve République vient de se terminer, après la mort de Pompidou, dans une atmosphère de fin de règne, où le régime semble se décomposer dans les scandales et les querelles intestines. Avec l'érosion de l'hégémonie gaulliste sur les droites et l'accession de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République, quelques-uns des responsables des dizaines d'associations de pieds-noirs qui ont fleuri depuis 1962 sont conduits à penser que le moment est propice pour passer à l'offensive et faire valoir leurs intérêts.

Une question reste en effet en suspens depuis 1962: celle de l'indemnisation. Le gouvernement avait alors choisi « la réinstallation et non l'indemnisation ». C'est Pompidou qui, découvrant brusquement l'intérêt électoral d'une collectivité de 1 400 000 personnes, lança l'idée d'une loi d'indemnisation au cours d'une réunion électorale à Nice. Les insuffisances de la loi qu'il fit voter le 15 juillet 1970 sembleront si évidentes que, sous la pression des associations de rapatriés, tous les partis politiques en demanderont l'amélioration lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 1974.

Les pieds-noirs avaient le sentiment d'avoir une créance sur l'Etat français pour les biens perdus en Algérie, et il était tentant d'ajouter à la pression électorale la pression sociale qui pourrait résulter de la mise en mouvement des harkis. Ceux-ci étaient non seulement ceux dont le

reclassement avait été le plus aléatoire, mais aussi les laissés-pour-compte de la loi de juillet 1970: leur patrimoine indemnisable était considéré à la fois comme négligeable et comme difficile à évaluer.

D'autre part, sur le terrain de l'immigration, la période 1974-1977 est celle de la gestion Dijoud. Même si le discours officiel ne fait encore que rarement état d'une volonté de diminution drastique de la population active immigrée présente en France, on commence à souligner la nécessité d'opérer une substitution de la main d'oeuvre étrangère par la main-d'oeuvre nationale, par le biais d'une « revalorisation du travail manuel ».

À cette occasion, le Premier ministre Jacques Chirac lancera une formule promise à un brillant avenir : « Il ne devrait pas y avoir de problème de chômage en France, puisqu'il y a un million de chômeurs et un million huit cent mille travailleurs immigrés. »

La mise en oeuvre de la nouvelle politique de « maîtrise accrue des flux migratoires et d'activation des flux de sortie » — comme on disait alors — passe à l'évidence par une renégociation de l'accord franco-algérien de 1968 qui fixe le contingentement des travailleurs immigrés algériens.

Cette situation suscite à la fois crainte et espoir au sein du mouvement associatif des « Français musulmans ». La fermeture des frontières en 1974 leur a donné l'espoir d'un accès plus facile au marché du travail, grâce à l'éviction d'immigrés qu'on les a toujours poussés à considérer comme des rivaux, voire comme des ennemis. Mais en même temps ils craignent d'être, eux aussi, victimes de la pénétration dans l'opinion publique de thèmes « anti-immigrés ».

Ces deux dimensions de la conjoncture vont marquer de leur empreinte la révolte des harkis de l'été. 1975. Leur mouvement se développera selon deux lignes de force : d'abord investir l'espace public par quelques actions d'éclat, en alliance avec les pieds-noirs, en exigeant que l'Etat reconsidère sa position à l'égard des rapatriés, notamment sur la question de l'indemnisation ; ensuite se dissocier des immigrés, au besoin en les prenant pour cible : « Vous dites que nous sommes français et vous nous confondez avec les travailleurs algériens,

ceux du FLN, nos ennemis d'hier qui aujourd'hui sont mieux traités que nous. »

D'où, notamment, le refus de la tutelle de la direction de la Population et des migrations du ministère du Travail sur les Français musulmans.

Les otages

En 1973, M'hamed Laradji donne une première conférence de presse à Lille dans un local minable pour annoncer la création de la CFMRAA. En 1976, le papier à en-tête de la confédération, barré des trois couleurs du drapeau français, se prévaut du parrainage de trois présidents d'honneur : le bachaga Saïd Boualem, « commandeur de la Légion d'honneur, ancien vice-président de l'Assemblée nationale, ancien député d'Orléansville » ; Mourad Kaouah, « ancien député de la ville d'Alger », qu'on retrouvera en quatorzième position sur la liste des candidatures au Parlement européen présentée par J.-M. Le Pen, en 1984 ; el-hadj Mohamed Laradji, oncle du président de la CFMRAA, « ancien caïd, ancien député de la ville de Blida », propriétaire terrien dans la région de Toulouse et plus tard conseiller régional.

Entre ces deux dates, la rapide maturation du mouvement qui culminera durant l'été 1975, après avoir été précédée d'une vague de grèves de la faim. Première grève de la faim : Evreux en août 1974. Seconde grève : Paris en octobre 1974. Troisième grève : Evian en mars 1975.

À partir d'avril 1975, Laradji et ses amis passent aux actions de guerre. Ils trouveront le soutien des organisations de nostalgiques pieds-noirs et d'anciens de l'OAS. Le 20 mai, les CRS libèrent les locaux administratifs de Bias et occupent le camp durant une semaine ; le préfet s'engage à nommer une commission d'enquête sur la situation des habitants de Bias.

Après cette première campagne d'actions dans les camps, une commission interministérielle permanente pour les rapatriés d'origine nord-africaine est créée. Présidée par Michel Poniatowski, ministre de

l'Intérieur, elle a pour vice-président Mahdi Bel Haddad, ancien préfet de Constantine.

Un incident viendra à point nommé remettre le feu aux poudres : en août 1975, le fils d'Ada Kradaoui, un ancien harki proche du général Vanuxem et militant de l'OAS, est retenu en Algérie.

Dans la nuit du 6 août, quatre ouvriers algériens de l'usine Keller Lelleux de Bagnols-sur-Cèze sont enlevés dans un foyer, situé à deux kilomètres du camp de Saint-Maurice-l'Ardoise, où ils sont séquestrés.

Laradji s'est fait le porte-parole du commando : « Les otages seront relâchés lorsque le jeune Borzani sera rendu à ses parents à Albi. » Le 8 août, l'enfant est de retour, et les otages libérés.

Le 11 août, Laradji et ses hommes occupent, masqués et armés, le camp de Bias, où ils séquestreront, du 16 au 18 août, Djelloul Belfadel, secrétaire de l'Amicale des Algériens en Europe pour la région stéphanoise. Ils le libéreront après avoir rencontré le préfet. Le lendemain même Michel Poniatowski reçoit Laradji. Celui-ci exige que « la France négocie avec l'Algérie le rapatriement des familles de harkis restées en Algérie et la liberté de circulation entre les deux pays pour tous les harkis ».

Cet été de folie a-t-il changé quelque chose à la situation dans les camps ?

«Moutons on était, moutons on est restés»

Le soir tombe lentement, la chaleur se fait moins écrasante, et les cris des gosses de Bias moins aigus. Salah, un des neveux d'Hocine Abèche, nous a rejoints ; accroupi sous la table, il fait la chasse aux punaises d'eau qu'il essaie d'écraser de son poing.

Notre entretien est maintenant ponctué du bruit écoeurant des carapaces qui crissent sur le ciment.

À l'évocation de l'après-1975, Hocine est amer: « On nous avait promis, après la libération de Belfadel, que le camp serait rasé, comme celui de Saint-Maurice-l'Ardoise, et que nous serions relogés dans des conditions décentes.

«En vérité, ce qu'ils ont baptisé fermeture, c'est un tour de passe-passe administratif : le GARA est officiellement supprimé le 31 décembre 1976, terrains et bâtiments sont vendus par le ministère à la municipalité qui rebaptise le tout "hameau d'Astor". Le camp de Bias n'est donc pas supprimé, il est municipalisé et il change de nom. Serge Dubois, le maire de Bias, triomphe, lui qui a toujours pris ombrage du fait que ce camp, échappant à la tutelle de sa commune, constituait "un Etat dans l'Etat".

« Quant à nous, moutons on était, moutons on est restés. Nous avons été en partie dispersés. Le sous-préfet est venu s'installer à Bias pour examiner notre situation "famille par famille". L'alternative était simple : "Si vous ne partez pas dans les plus brefs délais, on va vous supprimer tous les avantages." L'eau, l'électricité et les logements gratuits, c'est terminé. En revanche, si on acceptait de dégager, on nous promettait : un million d'anciens francs (6 000 F pour les célibataires), trois ans de gratuité pour nos futurs logements et un emploi. »

La moitié des 600 occupants du camp ont déménagé entre août 1975 et octobre 1976. Nombre d'entre eux vont rester dans le Lot-et-Garonne : Condat (à proximité de Fumel et de son usine Pont-à-Mousson), Casseneuil (avec ses conserveries) et Miramont-de-Guyenne (il y restait quelques emplois dans l'industrie de la chaussure). Il y eut peu de départs vers Villeneuve, déjà « saturée » par des déménagements antérieurs. Un groupe important se retrouva au sud du département, à Buzet-sur-Baïse, pour y vivre « en vertical », ce qu'ils avaient connu sur un plan horizontal à Bias : « des HLM dégueulasses, vétustes et insalubres, abandonnées par les Européens, à l'écart du village de Vianne ».

Il y eut quelques reclassements à l'extérieur : des pieds-noirs de Mourenx (Pyrénées-Atlantiques) vinrent chercher une dizaine de familles, dans le but de les installer à proximité du gisement de Lacq. Et enfin, quelques reclassements individuels « en famille » ou chez des amis, à Montauban, dans les Pyrénées, etc. Au bout du compte, il ne resta plus sur le camp que les plus vieux, les plus handicapés, les plus inadaptés, ainsi que les enfants, très nombreux, près de 300 personnes.

Des logements ayant été libérés, la commune revendit la moitié du terrain à la société d'HLM de Villeneuve, qui s'engagea à y construire 33 pavillons. Un matin, des bulldozers pénétrèrent sur le camp et abattirent près de la moitié des baraques. Une entreprise devait venir récupérer le bois, elle n'en retrouva pas : les hivers sont rudes dans le Villennois. Lors d'une réunion, tenue courant 1980, il semble qu'on ait promis aux futurs occupants des pavillons les avantages dont bénéficièrent ceux qui quittèrent Bias en 1976: le million et la gratuité durant trois ans. Les travaux terminés en mai juin 1983, les clefs furent remises en novembre

On transféra dans les pavillons tous les harkis demeurés sur place et qui avaient des enfants. Pour les célibataires, les veuves et les vieux ménages, on verrait plus tard... L'office d'HLM n'avait consulté personne et on construisit surtout des T6. On dit, sur le camp, que le maire pensait à l'avenir : ces pavillons pourraient toujours servir à loger des cadres moyens... lorsque les harkis seraient partis.

En attendant, ils occupèrent les nouveaux logements sans contrat de location, ignorant le montant du loyer et des charges, persuadés qu'ils seraient logés gratuitement, comme ils l'avaient toujours été. Lorsque les quittances arrivèrent, les retards de paiement commencèrent à s'accumuler. Ils étaient nombreux à toucher d'importantes APL, ce qui réduisait le loyer global d'un T6 (2 400 francs par mois) à une somme dérisoire (50 à 60 F). Mais il restait les charges, souvent difficiles à payer : lorsque la réserve de bois récupéré sur les baraques démolies fut épuisée, ils coupèrent du bois autour du camp pour chauffer ces maisons, trop grandes et mal isolées. Durant l'hiver, la température y descendit souvent à 3 ou 4°. Il restait aussi quelques veuves occupant un T6 avec deux ou trois enfants et sans APL. Bref, la dette s'accumula (de 8 000 à 11 000 F, suivant les cas). Vinrent alors les assignations à comparaître et les menaces d'expulsion.

Astor et Paloumet

Et puis, à quelques mètres des pavillons neufs, baptisés cité Paloumet, s'élèvent toujours les baraquements du camp d'Astor, sans sanitaires, sans volets, sans hygiène, de plus en plus délabrés. Une cinquantaine de personnes les habitent, moitié célibataires, moitié couples de vieillards.

Curieux célibataires dont on ne supportait déjà pas, avant 1975, la libre circulation dans le camp et à qui on avait assigné des trajets déterminés, pour les éloigner des femmes et des enfants. Seuls purent y échapper les harkis libérés en 1969 par le gouvernement algérien, du moins ceux d'entre eux qui avaient été châtrés. Cantonnés à l'écart, dans la même baraque, ils furent dispersés dans tout le camp après les départs de 1976, puis regroupés à nouveau lors de la construction des pavillons.

Ils sont aujourd'hui 25 à loger dans une seule baraque : « le bâtiment des célibataires ». Electricité et petit bois sont offerts « gracieusement » par la mairie, mais, dans de telles conditions d'hébergement, l'utilisation de poêles présente d'incontestables dangers.

André Merlet est prêtre-ouvrier. Arrivé au camp en 1973 comme aide-ménager pour le groupe des « célibataires », il a participé au montage d'un atelier d'ergothérapie qui leur fut ouvert le 20 mars 1975. « En fait ils ont le plus souvent femmes et enfants, mais de l'autre côté de la Méditerranée. Des enfants viennent parfois les voir. À l'origine, nous avons pensé créer un atelier protégé. Ils auraient été payés au SMIC et nous n'aurions pas payé de charges. Mais, comme il s'est avéré que la rentabilité aurait été insuffisante, on s'est tourné vers l'atelier d'ergothérapie. Prévu au début pour les seuls célibataires, ouvert ensuite aux pères de famille qui en faisaient la demande (à condition que l'effectif total ne dépasse pas vingt personnes), l'atelier accueille également quelques-uns des pensionnaires du camp internés à l'hôpital psychiatrique de la Candelie, près d'Agen. »

Tous fabriquent des espadrilles et chacun touche par jour le pécule de 11 francs et une aide municipale de 30 F.

Pour compléter ce revenu, ils peuvent parfois compter sur trois types d'allocations : la retraite vieillesse, à partir de 60 ans ; l'aide aux infirmes, mais ils sont très peu à en bénéficier, les démarches n'ayant

souvent jamais été faites ; la pension militaire : presque tous ont obtenu la carte de combattant à partir de 1981.

André Merlet se souvient qu'en 1973 certains célibataires n'avaient que 200 F par mois pour vivre.

L'atelier remplit aussi une autre fonction : il sert de refuge pour les jeunes qui s'y retrouvent fréquemment l'après-midi. Cela pose des problèmes de cohabitation. A. Merlet s'en montre préoccupé : « Il y a quatre ou cinq ans, les jeunes voulaient une salle de jeu, les vieux s'y sont opposés parce qu'ils étaient malades et que le bruit les aurait dérangés. Même attitude lorsque les jeunes ont voulu monter un bar. »

Son opinion rejoint ici celle d'Hocine Abèche : « C'est une absurdité totale d'avoir construit ces pavillons parce qu'ils ont fixé sur le camp des familles qui auraient pu le quitter. Ou bien, les jeunes partent et leurs parents se retrouvent seuls dans des maisons trop grandes et qu'ils ne peuvent payer. Ou bien, après un séjour en ville, ils reviennent pour s'incruster définitivement.

« Un jeune géomètre était venu d'Algérie pour sauver son père, disait-il, le sortir du camp... Finalement, c'est lui qui a été bouffé, absorbé, anéanti par le camp. Depuis trois ou quatre ans, il travaille à droite ou à gauche, de temps en temps, vivant d'expédients. »

En construisant la cité Paloumet, au lieu de ne laisser sur le camp que l'atelier, le dispensaire et une maison de repos pour les vieux, on a suscité une situation où la cohabitation entre générations devenait à la fois inévitable et conflictuelle. Inévitable parce que ces vieux qui ont déjà leur caveau préparé dans le cimetière de Bias ne quitteront le camp que pour cette dernière destination. Conflictuelle à cause du tapage des jeunes chômeurs qui dorment le jour et vivent la nuit, à cause aussi de tous ces chiens qu'élèvent les gens depuis 1975, depuis qu'ils ont peur des cambriolages.

« Il y en a qui refusent d'aller à l'hôpital de peur de voir leurs meubles disparaître. Tous les célibataires sont armés et certains d'entre eux dorment même avec la lumière allumée et le fusil au pied du lit. Il y a deux ans, une nuit, un vieux a tué son meilleur ami. Il est étonnant que

ce genre de drame n'ait pas été plus fréquent ; de toute façon, il y a de moins en moins de monde ici pour désarmer les conflits. »

Il est temps de partir. Demain, c'est l'Aïd, une grande flaque de sang va souiller les graviers qui entourent la porte du logement du boucher. Sur les cordes à linge, les paquets de tripes en train de s'égoutter alternent avec la lessive du matin.

Le vieux Youssef tourne autour du bâtiment des célibataires en pleurant. Youssef pleure tout le temps et nul n'en a jamais su la cause. Pleure-t-il les petites humiliations ? Ou bien la dépendance à l'égard des siens ? Pleure-t-il vingt-trois années de camp ? Ou plus simplement à cause de cette peur qui ne le quitte pas un seul instant dès qu'il est éveillé, et de ces images du passé qui viennent hanter ses rêves ?

Youssef ne parle plus depuis longtemps, il pleure. C'est ainsi.